Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence LLCER, veuillez visiter :
licencellcer.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C3 : Usages digitaux et numériques

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-LLCE-EP1** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **3 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse des besoins, des données et du cadre de diffusion** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technique, capacité de stockage et coût** (3 questions) — **Page 4**
3. **Préparation du traitement et de la publication** (3 questions) — **Page 6**
4. **Prévention des risques et sécurité numérique** (3 questions) — **Page 8**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencellcer.fr/assets/annales/licence-llcer/C3 - Usages digitaux et numériques/2026/Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales - C3 - Usages digitaux et numériques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse des besoins, des données et du cadre de diffusion

Le service des langues prépare un dossier pédagogique plurilingue composé de ressources audio, vidéo et textuelles, dont certaines peuvent contenir des informations identifiantes. Il faut analyser les usages, les droits d'accès et les précautions de publication à partir des documents techniques DT 1 et DT 3.

Question 1.1. À partir de DT 1 et DT 3, distinguez les ressources qui peuvent être publiées sans identification personnelle de celles qui nécessitent une vérification préalable. Pour chaque catégorie, indiquez une précaution adaptée concernant le consentement, l'anonymisation ou les droits de diffusion.

Les ressources sans donnée identifiante peuvent être diffusées après vérification de leur finalité et des droits de diffusion. Pour les audios et vidéos, vérifier la présence de voix ou d'images identifiables ; pour les transcriptions et notices, rechercher les noms, coordonnées et autres données personnelles. Toute ressource contenant de telles données nécessite une vérification préalable. Si l'identification n'est pas nécessaire, supprimer ou masquer les informations et vérifier les autorisations ou le consentement requis.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les droits de diffusion et rechercher les données identifiantes ; obtenir les autorisations nécessaires et anonymiser si l'identification n'est pas utile.

Question 1.2. Indiquez les trois rôles d'accès à attribuer aux membres de l'équipe conformément au besoin décrit dans DT 1. Justifiez en une phrase le principe de limitation des droits appliqué.

La responsable de publication gère le dépôt, valide les fichiers et publie. Les enseignants contributeurs déposent et relisent les ressources de travail. Le prestataire accède uniquement aux fichiers nécessaires à la mise en forme, sans accès aux listes d'étudiants. Les droits sont limités à ceux indispensables à chaque tâche afin de réduire les accès inutiles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Responsable : gestion, validation et publication ; enseignants : dépôt et lecture ; prestataire : accès limité aux fichiers transmis.

Question 1.3. Un partenaire externe demande un lien de partage ouvert et permanent vers le dossier complet. À partir de DT 3, formulez une réponse argumentée indiquant une solution de partage plus sûre et une durée de validité adaptée.

Refuser le lien ouvert et permanent vers le dossier complet. Utiliser le service institutionnel de partage, inviter le partenaire identifié et ne lui donner accès qu'aux fichiers nécessaires. Fixer une durée courte correspondant au besoin, par exemple 7 jours, puis retirer l'accès à l'échéance ou le renouveler si nécessaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Partager les seuls fichiers nécessaires avec le partenaire identifié, via le service institutionnel, pour une durée définie, par exemple 7 jours.

2. Étude technique, capacité de stockage et coût

Le dossier pédagogique comprend des enregistrements audio, des vidéos, des transcriptions et des notices, avec des quantités et des tarifs précisés dans les documents techniques. Il faut calculer le volume du dossier, les besoins et le coût de sauvegarde, ainsi que la durée de transfert sur le réseau disponible.

Question 2.1. Calculez le volume total du dossier en Mo puis en Go. Présentez le détail des opérations et indiquez si une copie du dossier peut tenir dans l'espace disponible de 20 Go.

Les audio occupent 24 × 18 = 432 Mo. Les vidéos représentent 3 × 1,2 × 1 000 = 3 600 Mo et les transcriptions et notices, 1,5 × 1 000 = 1 500 Mo. Additionner ces trois volumes donne le total en Mo. Le diviser par 1 000 donne le volume en Go. Enfin, comparer ce résultat à la capacité disponible de 20 Go permet de vérifier si une copie complète tient dans l'espace prévu.

Calcul du volume du dossier

Ressource	Calcul	Volume
Audio	24 × 18 Mo	432 Mo
Vidéos	3 × 1,2 Go	3 600 Mo
Transcriptions et notices	1,5 Go	1 500 Mo
Total	432 + 3 600 + 1 500	5 532 Mo = 5,532 Go

Conversion décimale : 1 Go = 1 000 Mo.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Volume total : 5 532 Mo, soit 5,532 Go. Une copie tient dans les 20 Go disponibles.

Question 2.2. Calculez le volume total nécessaire pour trois copies de sauvegarde, puis le coût mensuel correspondant. Indiquez si le coût respecte le budget maximal de 2 euros par mois.

Opération	Résultat
5,532 Go × 3 copies	16,596 Go
16,596 Go × 0,08 €/Go/mois	1,32768 €/mois

Le volume sauvegardé correspond au dossier complet multiplié par les trois copies prévues. Le tarif mensuel s'applique à chacun des Go sauvegardés. Le coût calculé est inférieur au plafond de 2 euros par mois. Les trois copies respectent donc le budget prévu pour la sauvegarde.

Volume et coût des sauvegardes

Calcul	Résultat
5,532 Go × 3 copies	16,596 Go
16,596 Go × 0,08 €/Go/mois	1,32768 €/mois
Comparaison au budget	1,32768 € < 2 €

Le tarif s'applique au volume total sauvegardé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Trois copies nécessitent 16,596 Go. Coût mensuel : 1,32768 €, soit environ 1,33 €, inférieur au budget maximal de 2 €.

Question 2.3. Calculez la durée théorique de transfert du dossier à 40 Mbit/s, puis la durée estimée en appliquant la surcharge de 25 %. Donnez les résultats en minutes et secondes, arrondis à la seconde.

1. Convertir le volume total : 5,532 Go = 5 532 000 000 octets. Convertir aussi le débit : 40 Mbit/s = 40 000 000 bit/s.
2. Calculer la durée théorique : 5 532 000 000 × 8 / 40 000 000 = 1 106,4 s, soit 18 min 26 s après arrondi à la seconde.
3. Appliquer la surcharge : 1 106,4 × 1,25 = 1 383 s, soit 23 min 03 s. Ces durées sont théoriques puis estimées selon les données et la formule fournies.

Durée du transfert

Étape	Calcul	Durée
Théorique	5 532 000 000 × 8 / 40 000 000	1 106,4 s = 18 min 26 s
Avec surcharge	1 106,4 × 1,25	1 383 s = 23 min 03 s

Durées arrondies à la seconde.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée théorique : 18 min 26 s. Avec la surcharge de 25 % : 23 min 03 s, arrondies à la seconde.

3. Préparation du traitement et de la publication

Le service veut organiser un dépôt cohérent, réutilisable et accessible en respectant les étapes de circulation des ressources et les droits des différents acteurs. Les tâches portent aussi sur le nommage des fichiers et sur la définition de contrôles avant et après publication.

Question 3.1. Dans DR 1, proposez une arborescence comprenant au minimum un dossier de travail, un dossier de validation et un dossier de publication. Pour chacun, indiquez son rôle et le groupe d'utilisateurs autorisé à y accéder.

Nom du dossier	Rôle	Utilisateurs autorisés
travail	Dépôt et relecture des ressources	Enseignants, responsable ; prestataire sur les seuls fichiers nécessaires
validation	Contrôle des fichiers et des droits	Responsable, enseignants pour la relecture
publication	Ressources validées et archivées	Responsable ; lecteurs et partenaires autorisés aux fichiers partagés

Les accès sont limités aux tâches de chacun : le prestataire n'accède pas aux listes d'étudiants ni aux fichiers non nécessaires.

DR 1 complété : arborescence et accès

Nom du dossier	Rôle du dossier	Utilisateurs autorisés
travail	Dépôt, relecture	Enseignants, responsable ; prestataire limité
validation	Contrôle avant diffusion	Responsable, enseignants pour la relecture
publication	Fichiers validés, archivés	Responsable ; lecteurs et partenaires autorisés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dossiers travail, validation et publication, avec des accès limités aux besoins de chaque groupe.

Question 3.2. Dans DR 1, rédigez un nom de fichier conforme aux règles de DT 2 pour une transcription française de l'enregistrement audio numéro 07, version validée. Expliquez brièvement l'intérêt de deux éléments de votre nommage.

Le nom conforme est `fr_transcription-07_validee.txt`. `fr` indique la langue et facilite le repérage parmi les ressources plurilingues ; `07` rattache la transcription à l'enregistrement correspondant. Le statut `validee` identifie la version approuvée. Le nom respecte la structure demandée et n'emploie ni accent ni espace.

DR 1 complété : nom de fichier et éléments expliqués

Ressource demandée	Nom de fichier proposé	Deux éléments expliqués
Transcription française de l'audio 07, version validée	fr_transcription-07_validee.t	fr : langue 07 : audio

✓ RÉPONSE À RETENIR

`fr_transcription-07_validee.txt`

Question 3.3. Dans DR 2, indiquez trois contrôles à effectuer avant la publication et un contrôle à réaliser après la mise en ligne. Les contrôles doivent porter sur des aspects différents du dossier.

Moment	Aspect vérifié	Action ou résultat attendu
Avant	Droits et éléments identifiants	Vérifier les autorisations audio/vidéo et retirer les données personnelles inutiles.
Avant	Qualité et complétude	Relire les transcriptions et notices ; vérifier la présence et le nommage des fichiers attendus.
Avant	Accès au partage	Limiter le partage aux fichiers nécessaires et aux destinataires prévus.
Après	Fonctionnement en ligne	Tester les liens, l'affichage, la lecture des ressources et les droits d'accès.

DR 2 complété : liste de contrôle

Moment du contrôle	Aspect vérifié	Action ou résultat attendu
Avant publication	Droits, voix et images identifia	Vérifier les autorisations ; retirer les données inutiles
Avant publication	Qualité et complétude	Relire ; vérifier présence et nommage
Avant publication	Accès au partage	Fichiers nécessaires, destinataires prévus
Après mise en ligne	Liens et affichage en ligne	Tester accès, lecture et droits

✓ RÉPONSE À RETENIR

Avant : contrôler les droits et données personnelles, la qualité et la complétude, puis les accès. Après : tester liens, affichage et lecture.

4. Prévention des risques et sécurité numérique

L'équipe doit protéger les ressources pédagogiques et les informations personnelles lors de leur préparation et de leur diffusion. Les situations concernent un message suspect, l'exposition accidentelle de données personnelles et la prévention de la perte de données ou des accès non autorisés.

Question 4.1. Un membre de l'équipe reçoit un message demandant de confirmer ses identifiants sur une page externe afin de conserver l'accès au stockage. Décrivez les actions immédiates à effectuer et les informations à transmettre au support informatique.

Ne cliquez pas sur le lien, ne répondez pas au message et ne saisissez aucun identifiant. Signalez-le au support informatique et accédez au stockage uniquement par le service institutionnel. Si des identifiants ont déjà été saisis, informez immédiatement le support et modifiez-les depuis le service officiel.

- Transmettez l'heure de réception, l'expéditeur et l'objet du message.
- Indiquez le lien reçu et les actions éventuellement effectuées.
- Conservez le message pour l'analyse.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas saisir d'identifiants; signaler et conserver le message. Communiquer au support l'heure, l'expéditeur, le lien et les éventuelles actions effectuées.

Question 4.2. Un fichier partagé contient par erreur le nom complet et l'adresse électronique d'un étudiant. Indiquez les mesures à prendre pour limiter l'exposition, conserver les éléments utiles au traitement de l'incident et prévenir les personnes compétentes.

1. Restreignez immédiatement l'accès au fichier et au partage. Remplacez-le par une version sans données personnelles non nécessaires.
2. Ne supprimez pas les éléments utiles à l'analyse. Notez l'heure, le nom du fichier, les personnes concernées et les modalités du partage; conservez les traces disponibles.
3. Avertissez sans délai le support informatique et le référent compétent de l'établissement, en précisant l'exposition et les mesures déjà prises.

Il faut limiter l'exposition tout en préservant les éléments nécessaires au traitement de l'incident.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Restreindre le partage, conserver les traces et noter l'heure, le fichier et les personnes concernées; prévenir le support informatique et le référent compétent.

Question 4.3. Citez une mesure de prévention contre la perte de données et une mesure de prévention contre l'accès non autorisé. Associez chacune à un risque concret du scénario.

Maintenez des copies de sauvegarde distinctes et vérifiez qu'elles sont restaurables : elles permettront de récupérer les ressources pédagogiques en cas de suppression ou de dommage. Pour prévenir un accès non autorisé, attribuez à chacun uniquement les droits utiles à sa tâche et utilisez un mot de passe robuste, avec authentification multifacteur si disponible. Ainsi, le prestataire accède seulement aux fichiers nécessaires à la mise en forme, pas aux listes d'étudiants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sauvegardes distinctes et restaurables contre la perte de fichiers; droits limités et authentification robuste contre l'accès non autorisé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve C3 Usages digitaux et numériques, session 2026, code 26-LIC-LLCE-EP1, dure 2 h 30 et affiche un coefficient indicatif de 3. Elle porte sur la préparation de la publication d'un dossier pédagogique plurilingue. Les compétences évaluées couvrent la protection des données, la gestion des accès, les calculs de stockage et de transfert, le nommage, les contrôles de publication et la réaction aux incidents.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Volume total en Mo = nombre de fichiers × taille unitaire, puis conversion en Go avec 1 Go = 1 000 Mo.
- Durée théorique de transfert en secondes = volume en octets × 8 / débit en bit/s.
- La durée estimée avec surcharge réseau se calcule en multipliant la durée théorique par 1,25.
- Le coût mensuel de sauvegarde = volume sauvegardé en Go × tarif par Go et par mois.

Points de vigilance & attentes du jury

- Utiliser les unités décimales du sujet et convertir le débit de Mbit/s en bit/s pour calculer le transfert.
- Présenter les étapes des calculs, les unités et les comparaisons avec la capacité et le budget indiqués.
- Respecter le format de nommage, les minuscules, l'absence d'espaces et d'accents, et préserver les versions antérieures.
- En cas d'incident, limiter l'exposition, conserver les éléments utiles et avertir le support et le référent compétent.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume total du dossier à partir de plusieurs types de fichiers ?

Calculez séparément le volume de chaque catégorie en multipliant quantité et taille unitaire. Convertissez les valeurs dans une même unité, additionnez-les, puis convertissez le total en Go avec 1 Go = 1 000 Mo.

Q : Comment obtenir la durée estimée d'un transfert avec la surcharge ?

Convertissez le volume en octets et le débit en bit/s, puis calculez les secondes théoriques avec volume × 8 / débit. Multipliez cette durée par 1,25 pour intégrer la surcharge, puis convertissez le résultat en minutes et secondes.

Q : Comment répartir le temps entre les différentes parties de cette épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de durée par partie. Répartissez les 2 h 30 selon les points, en gardant du temps pour les calculs de la partie 2, les documents réponses DR 1 et DR 2, puis une vérification finale.

Q : Quels critères de notation et quelles règles de présentation faut-il surtout respecter ?

Le barème total est de 20 points, répartis à parts égales entre les quatre parties. Justifiez les calculs et les choix avec les données du sujet, utilisez les documents réponses demandés et appliquez les règles de nommage et de sécurité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencellcer.fr/assets/annales/licence-llcer/C3 - Usages digitaux et numériques/2026/Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales - C3 - Usages digitaux et numériques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.